

Devenir transclasse :

Comment échapper aux destins déjà écrits ?

Chantal JAQUET

Devenir transclasse :

Comment échapper aux destins déjà écrits ?

Chantal JAQUET

Professeure de philosophie
à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Sommaire

Avant-propos

André Comte-Sponville

p. 7

Devenir transclasse :

Comment échapper aux destins déjà écrits ?

Chantal Jaquet

p. 13

Questions de la salle

p. 37

Les publications
de l'Institut Diderot

p. 59

Avant-propos

Travaillant, durant l'année 2022-2023, sur le thème des frontières, des limites, mais donc aussi des transitions et transgressions, nous ne pouvions éviter – pas plus que celle des transgenres ou du transhumanisme – la question des transclasses. Et nulle n'était mieux placée pour en parler que celle qui en a créé le nom et inventé le concept : Chantal Jaquet, professeure de philosophie à l'Université Panthéon-Sorbonne, éminente spécialiste de Spinoza mais aussi philosophe d'aujourd'hui, travaillant notamment sur le corps, le désir, l'odorat, et auteure, sur le sujet qui nous occupe, d'un livre important et novateur : *Les transclasses ou la non-reproduction* (PUF, 2014, 9^e tirage 2022). Elle l'a prolongé, d'un point de vue universitaire, en codirigeant un ouvrage collectif (*La fabrique des transclasses*, PUF, 2018), et, d'un point de vue plus autobiographique, en évoquant son propre parcours de transclasse (« Mon enfance et mon adolescence ont été irrémédiablement marquées par une expérience de pauvreté et de précarité ») dans un livre d'entretiens (*Juste en passant*, entretiens avec Jean-Marie Durand, PUF, 2021, p. 102 pour la phrase citée).

Qu'est-ce qu'un transclasse ? Quelqu'un qui est passé d'une classe sociale à une autre, que ce soit dans le sens d'une élévation ou au contraire d'une descente. L'existence des transclasses, même minoritaire, confirme deux choses : d'abord qu'il y a des classes sociales, qui restent différentes et inégales (que ce soit d'un point de vue économique, culturel, politique ou symbolique), ensuite que « la loi de reproduction », qui tend à maintenir chacun dans la même classe que ses parents, « n'est pas une loi d'airain » (elle est d'ordre probabiliste et statistique, plutôt que mécanique).

Ce double constat amène notre conférencière à critiquer deux illusions : celle de la « présomption d'impossibilité », qui voudrait que la reproduction sociale pèse sur chacun comme une fatalité, et celle, à l'inverse, du libre arbitre, qui prêterait à la volonté (selon le principe trompeur « quand on veut, on peut ») le pouvoir d'annihiler les déterminismes sociaux. La vie d'un individu, quelle que soit sa classe d'origine, n'est ni « un destin déjà écrit », ni une « page blanche ». Ce qu'il faut penser, pour comprendre l'existence et la relative rareté (environ 30 % de la population, ce qui n'est quand même pas rien) des transclasses, c'est « une puissance d'agir », comme dit Spinoza, toujours « en situation », comme dit Sartre, et toujours, ajoute Chantal Jaquet, « en relation avec les autres ».

Encore faut-il que le passage d'une classe à l'autre, spécialement dans un sens ascendant, soit intellectuellement concevable (ce qui suppose qu'on ait accès à d'autres

modèles que le modèle parental) et paraisse moralement légitime (malgré d'éventuels « conflits de loyauté » ou un possible sentiment de « trahison » ou de « honte »). Les institutions, à commencer par l'école, jouent ici un rôle majeur. L'égalité des chances n'existe pas : on ne peut s'en approcher (donc réduire les inégalités) que par une politique résolue de « non-reproduction ». Les individus – donc aussi les hasards ou nécessités de la naissance, des rencontres et des choix qui les font ce qu'ils sont : ce que Chantal Jaquet, reprenant un concept de Spinoza, appelle des « complexions » – n'en ont pas moins leur rôle et leur responsabilité. Le cas qu'elle évoque, formidablement évocateur (celui d'un « petit village savoyard », très pauvre, où elle est née), confirme et le rôle des institutions (en l'occurrence, à l'époque, les Écoles normales d'instituteurs) et celui des personnes : ce n'est pas par hasard, mais bien « grâce à une institutrice », évidemment singulière, et aussi grâce à leurs propres efforts et cheminements, tous différents les uns des autres, que, sur trente élèves ayant fréquenté la même école durant la même période, sept d'entre eux ont réussi le concours d'entrée à l'École normale d'instituteurs, dont quatre seront admis à Normale Sup, trois d'entre eux devenant agrégés de philosophie. Question de travail, d'intelligence, de dons, de mérite ? Sans doute, pour une part. Mais les affects, dans ces parcours individuels qui se font rarement en ligne droite, jouent aussi un rôle décisif : « Si on n'est pas épaulé par des liens affectifs, notamment par des relations d'amitié ou d'amour, les passages [d'une classe à l'autre] sont beaucoup plus difficiles ».

Les transclasses sont-ils pour autant la solution ? Non pas, conclut Chantal Jaquet : « La vraie question qui se pose, ce n'est pas de multiplier le nombre de transclasses, mais de savoir si ce parcours peut être effectué par tous, autrement dit si on peut abolir cette division en classes ». N'attendons pourtant pas cette éventuelle abolition, ajouterais-je volontiers, pour réduire le poids, évidemment injuste, des déterminismes sociaux sur la vie de chacun, et d'abord sur le devenir des enfants et des adolescents. Une étude récente de l'Insee confirme « la persistance des inégalités et des revenus en France », mais aussi qu'« il n'y pas d'assignation absolue à résidence : les trajectoires individuelles jouent un rôle essentiel en tout point de la distribution des revenus ¹ ». Cela donne raison à Chantal Jaquet : la reproduction des inégalités sociales, d'une génération à l'autre, n'est ni un leurre (elle existe bien) ni une loi de la nature (contre laquelle on ne pourrait rien). À nous d'en réduire les effets, le plus que nous pouvons, en donnant à chacun, notamment par l'école, les moyens de progresser, de s'épanouir, de réussir, non pas indépendamment de son origine sociale, c'est sans doute impossible, mais sans en être à jamais prisonnier. Qui ne voit que c'est l'intérêt de notre pays en même temps qu'une exigence morale ?

« La justice n'existe pas, disait Alain, c'est pourquoi il faut la faire. » Je dirais volontiers la même chose de l'égalité des chances. Elle non plus n'est ni tout à fait un

1. Comme le note Xavier Jaravel dans un article résumant « une excellente étude de l'Insee, signée par Tristan Loisel et Michaël Sicsic » (*Les Échos*, 27 avril 2023).

leurre ni (encore moins) une loi de la nature : elle est un objectif, sans doute inaccessible, mais dont on peut au moins s'approcher. Disons qu'elle est, comme la justice (dont elle fait partie), un idéal, en l'occurrence républicain, et que c'est notre devoir, en tant que citoyens, que d'y tendre. Tant mieux si les transclasses, qui ne seront jamais trop nombreux, y contribuent. Mais ne comptons pas sur eux pour y suffire.

André Comte-Sponville
Directeur général de l'Institut Diderot

Devenir transclasse :

Comment échapper aux destins déjà écrits ?

Partons d'abord de quelques faits statistiques concernant la mobilité sociale en France. À l'heure où je vous parle, sept enfants d'ouvriers et d'employés sur dix connaissent ou connaîtront le même sort que leurs parents. Sept enfants d'entrepreneurs ou de patrons sur dix connaîtront également le même avenir que les leurs. Autrement dit, la reproduction sociale bat son plein même si, à la marge, il existe des cas qui apparaissent comme des cas d'exception. Il y a, malgré tout, des possibilités d'infléchissement des trajectoires sociales. La loi de la reproduction n'apparaît pas comme une loi d'airain. Elle semble dépendre aussi des politiques menées, puisque l'on observe des variations selon les pays. En effet, si en France, sept enfants d'ouvriers et d'employés sur dix connaissent le même sort que leurs parents, ce taux est bien plus élevé aux États-Unis, où la reproduction sociale, malgré l'*American Dream*, est très forte. Dans les pays scandinaves, en revanche,

l'espérance d'une mobilité est plus grande, si l'on reste dans les pays occidentaux ².

Il existe ainsi, à la marge, en fonction des politiques, des transclasses, c'est-à-dire des individus qui, seuls ou en groupe, franchissent les barrières sociales, passent d'une classe à l'autre, que ce soit dans le sens d'un milieu ouvrier employé défavorisé vers la classe moyenne ou la bourgeoisie ou, inversement, de la bourgeoisie à la classe ouvrière et employée. Les transclasses regroupent l'ensemble des individus qui connaissent ce type de passages. J'ai parlé de « transclasse » plutôt que de « transfuge de classe » pour mettre l'accent sur cette dimension du passage (« trans » renvoie à « traverser », « passer de l'autre côté »), afin de mieux comprendre ces trajectoires, sans préjuger de leur valeur. Dans la notion de transfuge de classe, il y a en effet l'idée d'une fuite et d'une désertion. Il m'importait de comprendre ces passages indépendamment de la question de savoir s'ils renvoyaient à une élévation (quand ils vont dans le sens de ce que l'on appelle l'ascension sociale) ou à une dévaluation (quand ils vont dans le sens de ce que l'on appelle le déclassement). Je ne voulais pas corrélérer les jugements de valeur avec l'observation scientifique.

S'il y a des transclasses, cela signifie qu'il y a des classes. Autrement dit, on a affaire à un passage d'un monde social à un autre. Même si l'on peut définir les classes

2. Pour un point utile sur la reproduction des inégalités entre générations en France et dans les pays de l'OCDE, voir <https://blog.insee.fr/reproduction-des-inegalites-entre-generations/>.

sociales de différentes manières, et si cette définition évolue, on peut néanmoins s'accorder sur un certain nombre de critères. Ce qui définit une classe sociale, c'est d'abord un capital économique (richesse versus pauvreté); un capital culturel (le niveau d'études, les diplômes, la fréquentation des lieux de culture); un capital politique (la place dans la société : l'appartenance au monde des dominants ou des dominés, le réseau de relations, le pouvoir dont on dispose). Enfin, à ces trois capitaux fondamentaux, on peut ajouter un capital que Bourdieu a mis particulièrement en avant, qui est le capital symbolique, lequel est attaché au prestige que l'on peut avoir en fonction de son métier, en fonction du nom que l'on porte (ce n'est pas la même chose si on s'appelle Durand ou si on s'appelle Rothschild, par exemple). Les transclasses sont donc des individus ou des groupes qui vont connaître des changements dans leurs capitaux initiaux : accroissement de richesses, accroissement de la culture par le diplôme, accroissement du pouvoir dans la société, par exemple; une participation à la vie politique ou la prise de responsabilités aux pouvoirs de décision; ou encore par la symbolique de leur parcours qui va être valorisée. Évidemment, de tels passages ne se font pas de façon homogène. On peut accroître son capital économique sans nécessairement avoir toujours un capital culturel. C'est le cas, par exemple, des transclasses par le sport qui, au départ, vont acquérir un capital symbolique et une richesse, mais pas nécessairement la culture qui va avec. Inversement, des transclasses par le diplôme peuvent connaître une valorisation symbolique et culturelle, mais pas nécessairement en espèces sonnantes et trébuchantes.

Il existe donc une grande variété dans les formes du passage et la question qui se pose est précisément de savoir comment ces passages sont possibles : comment le processus peut-il s'enclencher, étant entendu que les sociétés sont souvent marquées par un fort immobilisme et une forme de conservation des acquis qui laissent peu de place à la mobilité?

* * *

I. PRÉSUMPTION D'IMPOSSIBILITÉ ET ILLUSION DU LIBRE-ARBITRE

Pour essayer de comprendre comment on échappe à un destin déjà écrit, il me semble qu'il faut d'abord penser correctement le problème. Un problème insoluble, en effet, est souvent un problème mal posé. Je voudrais m'attarder pour commencer sur les illusions qui nous empêchent de comprendre correctement ces passages. La plupart du temps, on assiste à une forme d'héroïsation des transclasses, qui peut prendre deux figures majeures : celle de la mythologie du *self-made-man* ou celle de la victime qui, en dépit de toutes ses souffrances, parvient malgré tout à échapper à son destin. Il y a des transclasses qu'on peut appeler « victimaires », qui mettent l'accent sur leurs souffrances et sur le miracle qui leur a permis de s'en sortir, et il y a des transclasses « glorieux », qui mettent l'accent sur le fait qu'ils se sont fabriqués eux-mêmes à la force du poignet. Ces mythologies sont

diffuses dans la société, et elles sont souvent relayées par l'idée de la bonne étoile, de la bonne fortune, et par l'idéologie du don et du mérite. Mais toutes ces fictions, pour intéressantes qu'elles soient, méritent réflexion et invitent à se pencher plus avant sur le processus du passage. Pour y parvenir, je crois qu'il faut prendre du recul avec deux illusions majeures.

La première est ce que j'appellerai la *présomption d'impossibilité* : elle consiste à penser qu'il est extrêmement difficile, voire impossible, de changer de classe sociale, dans la mesure où il y a une reproduction massive qui s'opère et dans la mesure où la classe dominante encourage cette reproduction pour pouvoir maintenir sa position. Contre cette présomption d'impossibilité, je voudrais faire valoir d'abord qu'il n'y a pas de destin déjà écrit. Il y a, tout au plus, un canevas, un brouillon qui peut être repris et corrigé. Je ne veux pas dire par là que la reproduction sociale soit une illusion. Elle existe, c'est un fait, mais ce n'est pas une loi d'airain. De ce point de vue, je voudrais insister sur le fait qu'il ne faut pas confondre un déterminisme social réel avec une fatalité. Cela pèse d'être né dans tel ou tel milieu : les conditions matérielles et culturelles sont différentes ; elles jouent, mais ce n'est pas une fatalité. Il faut bien distinguer entre une causalité de type statistique et probabiliste – sept chances sur dix de reproduire le même sort que les parents – et une causalité physique de type mécanique telle que, la cause étant posée, l'effet s'ensuit nécessairement. Dans le cas de la reproduction sociale, on a affaire à des régularités statistiques et non pas à des lois physiques, et c'est la

raison pour laquelle il y a une marge d'écart possible. Cela obéit à des règles de probabilité. Il reste quand même, en France, trois chances sur dix de ne pas reproduire la situation de départ, donc ça n'est pas quelque chose de mécanique. C'est important de le noter : l'un des théoriciens de la reproduction sociale, Pierre Bourdieu, a bien mis l'accent sur le fait que ce déterminisme social n'était en rien une fatalité. Il a lui-même mis en avant des cas d'exception, comme les héritiers qui dilapident leur héritage et connaissent un déclassement, ou les enfants des familles défavorisées qui effectuent des parcours scolaires leur permettant d'occuper de meilleures places. Il ne s'est pas intéressé spécifiquement à cette question, mais il a souligné le fait que la reproduction n'était pas un destin. Or, paradoxalement, sa théorie a été ensuite comprise comme une forme de loi fatale, au point qu'elle a démoralisé notamment les professeurs et les instituteurs, qui se sont sentis mis au ban de la société, puisqu'on les a accusés de reproduire la sélection sociale. Ce n'était pas initialement l'intention de Bourdieu, mais le fait d'avoir mis l'accent avant tout sur la reproduction sans développer de réflexions sur la non-reproduction qui auraient permis de tempérer son propos, tout cela a accredité la thèse selon laquelle le déterminisme serait un destin.

Donc, j'insiste bien sur ce point : il n'y a pas de destin déjà écrit, rien n'est joué d'avance. Toutefois, et c'est la seconde illusion que je voudrais écarter, si rien n'est déjà écrit, il n'y a pas de page blanche non plus. Autrement dit, je voudrais m'inscrire en faux contre une autre illusion qui est celle du *libre arbitre*, l'idée selon laquelle

chacun choisit sa destinée, est responsable de ce qui lui advient et décide librement de son avenir. Cette thèse a surtout été accréditée, au départ, par Sartre et les existentialistes (et plus précisément le Sartre des débuts) : c'est l'idée que chacun choisit ce qu'il est. Autrement dit, pour expliquer la présence des transclasses, on va faire appel au libre arbitre : chacun peut refuser une condition et s'en choisir une nouvelle. Sartre a beaucoup insisté sur le fait que l'homme est libre : il se choisit, il se fait et il est la somme de ses actes. Il est clair que, dans ce cas de figure, Sartre a accrédité la position selon laquelle chacun est responsable de son destin. Le problème était réglé : quelqu'un qui se choisit ouvrier, en restant dans sa classe sociale, le fait en connaissance de cause; Sartre soutient qu'on ne peut pas invoquer les déterminismes comme excuse : ce serait de la mauvaise foi. Je voudrais simplement mentionner à l'appui un extrait de *L'existentialisme est un humanisme* : « Si nous avons défini la situation de l'homme comme un choix libre, sans excuse et sans secours, tout homme qui se réfugie derrière l'excuse de ses passions, tout homme qui invente un déterminisme est un homme de mauvaise foi »³.

Bien évidemment, Sartre, dans ses discussions, en particulier avec les communistes, a été amené à infléchir sa position et il a compris que la liberté qu'il mettait ainsi en avant était un peu hors-sol. Il a compris qu'on n'avait pas affaire au même choix de possibles entre quelqu'un

3. Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Nagel, 1976, p. 68.

qui bénéficie de tout un éventail de perspectives, dans la bourgeoisie, et un ouvrier ou un fils d'ouvrier qui n'a guère de moyens de sortir de sa condition sociale. C'est la raison pour laquelle il est lui-même revenu sur cette thèse d'une liberté comme choix absolu, où l'on se fait et se défait en permanence. Il a nuancé sa conception de la liberté en disant que toute liberté est une liberté en *situation*. Autrement dit, il faut prendre en considération les conditions matérielles historiques pour comprendre qu'il y a bien des déterminismes, et les conditions psychanalytiques, notamment, pour expliquer la soumission aux passions. Sartre a donc modulé sa pensée en mettant en avant un coefficient d'adversité des choses. On a plus ou moins d'adversité face à soi, en fonction de la situation dans laquelle on se trouve, ce qui lui permettait de comprendre que tous les hommes ne sont pas égaux. Il n'y a pas d'égalité des chances, c'est un leurre. Et, plus profondément encore, je voudrais mentionner, pour en finir avec cette illusion du libre arbitre, l'espèce de reprise rétrospective qu'en a fait Simone de Beauvoir dans *La force de l'âge*, lorsqu'elle dit : « Notre erreur était de croire que la liberté de choisir et de faire se rencontre chez tout le monde ; par-là, notre morale demeurait idéaliste et bourgeoise ; nous nous imaginions que nous saisissions en nous l'homme dans sa généralité ; ainsi manifestions-nous, à notre insu, notre appartenance à cette classe privilégiée que nous pensions répudier »⁴. Voilà le

4. Simone de Beauvoir, *La force de l'âge, Mémoires I*, Paris, Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 2018, p. 390.

cheminement qu'a pu faire lucidement Simone de Beauvoir pour montrer que si l'on peut penser une liberté, ce n'est sûrement pas comme pouvoir de choix absolu. Et donc, la question primitive revient en force : comment échapper à sa situation ? Comment échapper à sa condition sociale ? Comment surmonter les coefficients d'adversité ?

II. LES CONDITIONS DE POSSIBILITÉ D'UN PARCOURS TRANSCLASSE

Après avoir écarté la présomption d'impossibilité (l'idée qu'il y a un destin fixé) et l'illusion du libre arbitre, il me semble que, si l'on veut appréhender plus finement les choses, ce qu'il faut penser, dans chaque cas, c'est une puissance d'agir en situation : non pas un libre arbitre ou une volonté qui s'élève au-dessus du destin. Il s'agit d'analyser, pour comprendre les passages transclasses, les manières dont on peut composer avec les déterminismes pour pouvoir se déterminer. Quand je dis qu'il s'agit de penser une puissance d'agir, j'emprunte ce concept à Spinoza : j'insiste sur cette dimension du *pouvoir* d'agir et je voudrais, à cet égard, procéder à un renversement de perspective. Très souvent, lorsque l'on parle des parcours des transclasses, on met en avant les efforts qu'ils ont mis en œuvre pour pouvoir changer de position : on fait valoir le travail, la volonté, et l'on s'appuie sur l'adage « quand on veut, on peut ». On se sert des transclasses comme d'exemples pour illustrer le volontarisme et la

toute-puissance de la volonté pour franchir les barrières sociales. Je voudrais m'inscrire en faux contre cette thèse : le véritable adage n'est pas « quand on veut, on peut », mais bien plutôt « quand on peut, on veut ». Ce qu'il faut penser, c'est une puissance d'agir et la constitution d'un pouvoir, en relation avec les autres. Il faut entendre ici « pouvoir » au triple sens du terme, c'est-à-dire à la fois comme une possibilité logique, une possibilité morale et juridique et une possibilité réelle ou matérielle. En effet, quand on se demande si une chose est possible, on se demande, premièrement, si elle n'est pas *logiquement contradictoire* et, s'il y a des contradictions, comment les lever ? On se demande ensuite si cette chose est *autorisée* et si elle est légitime. Et enfin, on se demande de quels moyens on dispose pour la réaliser : on s'interroge sur ses possibilités réelles.

C'est exactement ainsi qu'il faut procéder avec les parcours transclasses, en se demandant comment ils sont possibles dans ce triple sens. Pour ce faire, commençons par nous interroger sur les conditions d'émergence d'une autre fin que la reproduction : comment peut-on désirer un objectif autre ou un sort différent de celui de ses parents ? Telle est la première question. Est-ce qu'il n'y a pas là une contradiction, compte tenu du fait que les parents donnent un modèle de vie que l'enfant est tenté d'imiter au départ ? Comment rompre avec cette reproduction ? Il y a là une tension entre un modèle qui est le modèle parental et un autre modèle de vie (quitter la classe sociale). Comment ce désir peut-il émerger dans le cerveau d'un enfant ? Comment peut-il être amené à

désirer un autre mode de vie? On doit ensuite se poser la question de savoir, à supposer qu'il n'y ait pas de contradiction, si un enfant peut se sentir *autorisé* à désirer un autre objectif. Est-ce que le fait de changer de classe sociale, de quitter sa famille, d'entreprendre une ascension sociale n'est pas perçu comme une forme de trahison, d'abandon et de reniement? Est-ce légitime? L'enfant peut se sentir pris dans une forme de conflit de loyauté, surtout si les parents sont réticents à le voir quitter son milieu environnant. Et, enfin, quand bien même l'enfant désirerait une autre vie, comment *réellement* en a-t-il les moyens? Vous voyez que c'est bien un problème de possibilité, et c'est cette possibilité, ce pouvoir, qui va être l'aliment du désir ou l'aliment d'une volonté, c'est-à-dire d'un désir tout entier concentré vers une même fin.

1) La possibilité logique : résoudre la contradiction entre reproduction et non-reproduction

Je voudrais donc examiner ces éléments point par point, en commençant par la possibilité de s'assigner une autre fin que celle qui est esquissée, à l'horizon de sa naissance, à travers les modèles parentaux. Il faut noter qu'un enfant, en naissant, n'a rien ou presque de défini. Je ne nie pas par là qu'il puisse y avoir des dispositions physiques ou mentales innées, un patrimoine génétique, une configuration physique, voire, et c'est un débat, des dispositions d'esprit qui seraient liées à une configuration cérébrale. Mais, quand bien même, ces dispositions restent virtuelles tant qu'elles ne sont pas développées, tant qu'elles ne sont pas cultivées par l'éducation. C'est la raison pour

laquelle un enfant n'a rien et n'est rien tant qu'il n'est pas éduqué. Comme le soulignent très justement Rousseau et Kant, un homme ne devient homme que par l'éducation. Il faut mettre l'accent sur cette éducation qui est reçue et qui esquisse déjà une trajectoire. En effet, un enfant, et tout individu tout au long de sa vie, se définit et se constitue à la fois par imitation et par différenciation des autres. Le principe qui régit notre devenir est un principe, pour paraphraser Deleuze, de différence et de répétition. La question qui se pose est celle de savoir comment un enfant, qui est disposé au départ à imiter et à prendre pour modèle ses parents, peut désirer autre chose que le mode de vie qu'il a sous les yeux. Pour pouvoir échapper au destin déjà écrit ou, plutôt, déjà configuré ou esquissé, il est nécessaire d'avoir d'autres modèles que le modèle parental, faute de quoi on va s'identifier à ses parents et répéter la même chose. C'est la raison pour laquelle la non-reproduction implique la présence, au sein même d'un milieu qui est homogène, d'une hétérogénéité, c'est-à-dire de modèles alternatifs. Telle est la première difficulté, qui recouvre une quasi-contradiction logique : existe-t-il des modèles alternatifs dans un milieu social qui est relativement homogène ?

Vous voyez donc que, lorsque l'on est par exemple dans une configuration où il y a peu de mixité sociale, où il y a peu d'altérité, où tous les individus de la même classe sociale connaissent le même sort, ont les mêmes mœurs, les mêmes représentations, les mêmes valeurs, il est difficile d'imaginer un autre mode de vie, il est difficile de s'identifier à autre chose. C'est là le premier obstacle. Il

faut avoir l'idée d'une autre chose pour pouvoir la vouloir. C'est pourquoi la volonté n'est jamais première. Quand on veut, on veut toujours quelque chose : toute volonté est volonté *de* quelque chose. Il faut donc que des représentations alternatives aient émergé. La possibilité d'un avenir autre, différent, est liée à la possibilité d'identification à d'autres modèles. Quels sont ces modèles, mis à part un parent qui lui-même aurait déjà connu cette ascension et qui pourrait servir de tremplin – car cela joue beaucoup dans les trajectoires de transclasses, le fait d'avoir déjà eu quelqu'un de la famille qui a effectué le même parcours? La question se pose de savoir comment amorcer, sans cela, une première sortie de classe. Il est évident qu'en dehors des proches, la première figure qui peut jouer, c'est le modèle scolaire. L'altérité peut être incarnée par l'exemple des professeurs des écoles ou des professeurs de lycée, qui offrent une forme d'alternative, surtout quand le milieu populaire n'est pas un milieu où la culture reconnue, dite légitime, est importante. Ce peut être également la rencontre avec des enfants qui ne sont pas du même milieu social, d'où l'importance de la mixité, du brassage social. Ce peut être encore la rencontre avec d'autres figures amicales et amoureuses, qui ne sont pas conformes au modèle familial.

2) La possibilité morale : être autorisé à désirer légitimement un autre parcours

La représentation d'une autre forme de vie, c'est la condition *sine qua non* pour désirer autre chose et briser le mimétisme spontané que peuvent avoir les enfants à

reproduire les comportements des parents. Ces modèles alternatifs, qui peuvent être des figures exemplaires, sont liés évidemment à la possibilité d'un brassage, d'une altérité qui va empêcher le conformisme, mais on se heurte alors à une seconde difficulté : il ne suffit pas d'avoir des modèles en vitrine, sous la main, pour pouvoir les désirer. Autrement dit, ce n'est pas parce qu'on offrirait un panel de carrières possibles à un enfant que, spontanément, il se mettrait à les désirer. Le modèle ne suffit pas. Encore faut-il pouvoir amorcer le *désir* du modèle. Pour cela, il faut se poser la question de savoir ce qui peut vraiment éveiller ce désir d'identification à un autre modèle. En effet, le désir d'imiter cet autre modèle peut entrer en conflit avec d'autres désirs, et notamment celui de rester avec ses parents et de reproduire le modèle dominant. Il peut y avoir une forme de conflit de loyauté entre un désir de partir et un désir de rester. Là se joue quelque chose qui est fondamental pour échapper à un destin déjà esquissé. Il y a la manière dont les parents, dès le départ, se penchent sur le berceau et esquissent cet avenir : quels sont leurs désirs à l'endroit de leur progéniture ? Autrement dit, il faut que les enfants se sentent aussi autorisés par les parents à partir, d'une certaine manière. Si les enfants sont confortés par les parents dans leur désir de partir, ils auront en quelque sorte « l'imprimatur ». Ils ne se sentiront pas des renégats ou des traîtres, et c'est la raison pour laquelle, dans les parcours de transclasses, très souvent, on s'aperçoit que les enfants accomplissent les parcours que les parents n'ont pas pu réaliser. Autrement dit, les enfants expriment la revanche des parents, leur désir d'une vie meilleure, leurs frustrations. Ils remé-

dient à ces frustrations en prenant en charge ce qui n'a pas pu avoir lieu, faute de moyens matériels, faute de conditions qui permettaient le passage. Il est important de comprendre qu'on ne part pas tout seul : on est aussi porté par son milieu, qui esquisse un avenir, et selon que les parents veulent retenir leurs enfants et désirent qu'ils reproduisent le même mode de vie qu'eux, ou qu'au contraire, ils ont d'autres aspirations pour eux, la porte est plus ou moins ouverte ou fermée.

Je voudrais néanmoins nuancer mon propos en insistant sur le fait que, si cette opération de départ ne se fait pas toute seule, on peut tout aussi bien être propulsé par son milieu qu'en être expulsé. Autrement dit, ce n'est pas nécessairement avec l'accord des parents que l'on s'en va. On peut être porté par son milieu, mais on peut aussi être mis à la porte. Il peut y avoir également une identification à d'autres modèles qui se fait précisément parce que, dans le milieu ambiant, on est le vilain petit canard et on n'a pas de place : parce qu'on est homosexuel, par exemple, parce qu'on n'est pas conforme aux attentes des parents et, de ce fait, on peut désirer partir pour remédier à une souffrance qui est telle qu'il n'y a pas d'autre issue que de prendre ses distances. Il est frappant de constater, dans les histoires de transclasses, l'importance de ces récits de départ fracassant, de rupture avec le milieu ambiant, parce que ce milieu ne fait pas sa place aux enfants qui ne sont pas conformes au modèle dominant, qui n'ont pas les mêmes valeurs ou les mêmes comportements. C'est le cas, très fréquemment, des homosexuels ou de ceux qui se sentent méprisés, dévalorisés, qui sont la honte de

leurs parents parce que, par exemple, ils peuvent avoir des problèmes de santé ou des handicaps, etc. Voilà pourquoi il est important de noter qu'il y a soit une propulsion, soit une expulsion par le milieu. Ce ne sont pas des trajectoires en ligne droite : l'on peut partir et trouver des expédients pour survivre. Ce qui va être décisif aussi, dans tous ces cas, c'est la rencontre de passeurs ou de passeuses qui vont donner corps à un désir d'ailleurs qui n'est pas encore le désir clair d'un projet assigné. Les trajectoires des transclasses sont souvent des lignes courbes, des lignes brisées. Ces passages ne se font pas en ligne droite mais par va-et-vient, parfois par ruptures, et aussi par retours. Il ne faut pas les penser comme linéaires.

3) La possibilité réelle et matérielle : le rôle des institutions politiques

Enfin, et ça n'est pas la moindre des choses, encore faut-il que l'on puisse avoir les moyens de vouloir une autre vie. Ici, c'est la possibilité réelle ou matérielle de désirer autre chose qui entre en jeu, faute de quoi la volonté de partir ne sera qu'un songe creux, une velléité tuée dans l'œuf. Je voudrais insister désormais sur l'importance des conditions socio-économiques de la non-reproduction et donc sur l'importance d'une *politique de la non-reproduction*. Il ne faut pas penser ici à l'échelon individuel, ni même simplement à l'échelon interindividuel, c'est-à-dire la rencontre de gens qui vous font la courte échelle. Il faut penser une politique de non-reproduction à l'échelon national, voire international, faute de quoi les parcours de transclasses resteront extrêmement rares. J'ai insisté,

au début, sur le fait qu'il y avait une très grande différence selon les pays, puisqu'on voit qu'aux États-Unis, la mobilité sociale est très faible. On peut penser que l'invention de fictions, comme l'*American Dream*, vient compenser cette absence de mobilité réelle, ou du moins lui faire écran, donnant l'illusion que toute personne qui arrive aux États-Unis avec sa volonté en poche, peut, à la force du poignet, s'élever. Il serait totalement illusoire de croire que la non-reproduction est liée simplement à la mise à disposition de modèles alternatifs, à une aide de la famille ou à des rencontres : si on ne met pas en place des institutions, un programme d'instruction pour tous ou des aides et des bourses, cela ne reste qu'un phénomène extrêmement marginal. Ce qui est frappant, c'est la variation qu'il peut y avoir dans les parcours en fonction d'institutions qui les stimulent ou qui, au contraire, vont empêcher leur essor.

Je n'en prendrai qu'une forme d'illustration, en France, à travers le schéma des Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices qui devaient recruter, dans chaque département, les maîtres qui étaient nécessaires à la scolarisation obligatoire des enfants. Ces Écoles normales avaient été supprimées sous Vichy, puis elles ont été remises en place en 1945. Aujourd'hui, elles n'existent plus : elles ont été remplacées par les IUFM en 1989, puis par les INSPE. Elles étaient destinées à sélectionner les meilleurs élèves des classes populaires et à former une sorte d'élite en finançant des études de longue durée. Soulignons qu'avant la mise en place de ces Écoles normales, très peu d'élèves des classes populaires pouvaient faire des études

et accéder à la classe moyenne ou à la petite bourgeoisie. Après la Seconde Guerre mondiale, ces Écoles normales ont permis une ascension sociale assez notable : elles payaient les études des enfants des classes populaires, notamment à partir de la classe de la troisième; elles offraient aussi aux meilleurs élèves maîtres la possibilité, ensuite, d'une promotion interne vers l'École Normale Supérieure, en leur donnant un salaire qui permettait d'aller en classe préparatoire et de préparer les concours.

Ces Écoles normales primaires ont joué un rôle décisif dans la non-reproduction, non seulement parce qu'elles offraient des moyens financiers sans précédent – en prenant en charge, dès l'année de seconde, l'internat et une bourse trousseau –, mais aussi parce qu'elles fournissaient un cadre scolaire et culturel propice, où les élèves étaient soustraits à leur milieu d'origine pour bénéficier d'un environnement culturel et pédagogique spécifique. On a trop souvent tendance à penser que la non-reproduction passe essentiellement par la mise en place de moyens économiques : on met l'accent sur les bourses, les aides financières, etc. Mais cela ne suffit pas, parce qu'évidemment il y a tout un cheminement culturel qui est décisif dans le passage. On le voit bien à propos des transclasses par le sport. S'il n'y a pas d'accompagnement culturel, ces passages occasionnent une souffrance terrible, puisque ces transclasses par le sport se sentent parfois méprisés, parce qu'on considère qu'ils n'ont pas de cervelle, ils sont l'objet de diatribes et de quolibets, on les traite de parvenus, etc. Sans cet accompagnement culturel, la légitimité du parcours est remise en question et, trop souvent, cela

peut conduire à un retour dans la sphère d'origine, simplement parce qu'il n'y a pas d'adaptation possible. Ce qui est frappant, c'est que, lorsque ces Écoles normales, qui offraient un cadre culturel privilégié aux enfants des classes populaires, se sont transformées et que l'on n'a plus pris ces enfants pour leur donner une culture spécifique, mais qu'on les a maintenus dans des lycées, tout en payant leurs études afin qu'ils rentrent à l'École Normale Supérieure, notamment, après le bac, on s'est aperçu que, premièrement, il y avait beaucoup moins de ces enfants qui pouvaient intégrer l'École Normale Supérieure ou d'autres voies de l'administration. Et, deuxièmement, que ces enfants présentaient un taux d'échec plus grand lorsqu'ils passaient le baccalauréat qu'auparavant. Autrement dit, l'environnement culturel propice, le fait de former un corps qui permette de s'identifier, de se conforter, sont des éléments décisifs.

Pour en donner une illustration plus précise et mettre en évidence l'importance des institutions, je voudrais prendre l'exemple d'un petit village savoyard, qui se trouve être le mien, et qui montre l'impact d'institutions comme les Écoles normales. Il y en aurait d'autres, par exemple toutes ces préparations intégrées qui recrutent dans les ZEP en mettant en place des dispositifs à la fois financiers et culturels, comme les préparations à Sciences-Po. Je voudrais ici mettre l'accent sur les Écoles normales parce qu'on peut facilement mesurer le changement à travers le destin de ce village savoyard, sur trois générations, après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un hameau de montagne dont la population sur 30 ans

a très peu varié (entre 80 et 50 habitants) ; un village qui était peuplé d'agriculteurs éleveurs très pauvres, puisque, dans les montagnes, il n'était pas possible de cultiver du blé. C'étaient des paysans ouvriers, qui travaillaient aussi à la mine, dans l'usine voisine, ou qui étaient saisonniers dans les stations de ski. Avant 1945, tous les enfants qui allaient à l'école en sortaient avec, au mieux, le certificat d'études en poche, mais personne ne connaissait une trajectoire sociale différente de celles d'ouvriers agricoles, d'ouvriers d'usine, d'ouvriers paysans ou d'employés saisonniers dans les stations. Avec la mise en place des Écoles normales – et notamment grâce à une institutrice qui a donné les codes pour pouvoir y entrer et y a préparé ses élèves – ce village, dont les habitants vivaient entre 1945 à 1975 avec des revenus inférieurs au SMIC, voire souvent en dessous du seuil de pauvreté, a présenté la particularité de compter, sur les trente élèves qui ont effectué leur scolarité pendant cette période, sept qui ont réussi le concours d'entrée à l'École normale d'instituteurs et d'institutrices (trois filles et quatre garçons) et un huitième qui est devenu professeur de gymnastique après avoir passé le diplôme du CREPS (Centre Régional d'Éducation Physique et Sportive). Parmi les sept élèves maîtres et maîtresses entrés à l'École normale, quatre (deux garçons et deux filles) ont été admis à Normale Supérieure. Sur ces quatre anciens élèves de l'ENS, trois sont devenus agrégés de philosophie ! Nous avons donc, au total, *pour cinquante habitants, trois instituteurs, quatre normaliens, dont trois professeurs agrégés de philosophie et un professeur d'Éducation Physique et Sportive*. Il s'agit sans doute d'un microphénomène, mais, ce qui est

tout à fait remarquable, c'est de constater que, lorsque les Écoles normales ont été supprimées en deux temps, les choses ont radicalement changé. D'abord, lorsque le concours d'entrée, qui s'effectuait en troisième et donnait lieu à des études payées puis à une formation à l'École normale, a été modifié et que l'on a mis les élèves en lycée et non plus dans les Écoles normales, plus aucun n'a intégré l'ENS. Puis, lorsqu'on a supprimé le concours d'entrée en troisième et qu'on l'a placé après le baccalauréat, plus personne dans ce village n'a fait d'études et personne n'a connu un sort différent. J'insiste donc fortement sur ce point : les institutions jouent un rôle décisif. Ce n'est pas la panacée, sans doute, mais une politique volontariste en la matière est ce qui fait que l'ascenseur social peut monter plutôt que descendre ou d'être en panne, selon la métaphore consacrée.

Pour conclure sur ce point, je voudrais insister sur le fait que ces moyens institutionnels sont aussi relayés par des moyens peut-être davantage affectifs. Il y a des ressources affectives qui permettent de franchir les barrières sociales. Si l'on n'est pas épaulé par des liens affectifs, notamment par des relations d'amitié ou d'amour, les passages sont beaucoup plus difficiles, parce qu'il ne suffit pas de tabler – par exemple, dans le cas des transclasses par l'école – sur l'acquisition d'un diplôme, il faut aussi que le transclasse puisse se sentir à sa place. Il faut qu'il y ait un milieu environnant tel qu'il puisse prendre place dans son nouveau milieu d'arrivée, qu'il y ait des étais : non seulement des passeurs et des passeuses, mais également des supports affectifs. C'est la raison pour laquelle

les rencontres amicales et amoureuses sont décisives. On peut se demander ce que Jean-Jacques Rousseau, qui était apprenti et a fui l'apprentissage, serait devenu, s'il n'avait pas été recueilli et aimé par Madame de Warens, qui lui a donné toute son éducation et une nouvelle chance. Ce modèle de relation Rousseau/Madame de Warens a inspiré Stendhal dans *Le rouge et le noir*. La rencontre entre Julien Sorel et Madame de Rénal est calquée sur celle entre Jean-Jacques Rousseau et Madame de Warens. Donc, je le répète, les ressources ne sont pas seulement des ressources financières, institutionnelles et culturelles : ce sont aussi des ressources affectives. Les affects jouent un rôle décisif, notamment parce qu'ils vont alimenter le désir de partir. Certains affects, comme la honte, par exemple, ou la volonté d'effacer les humiliations, peuvent être des moteurs ; le désir de justice, la colère, la révolte contre une situation initiale qui apparaît comme foncièrement injuste et humiliante vont également avoir un impact. Voilà les moyens qui peuvent être mis en œuvre pour amorcer ces passages.

* * *

Vous le voyez, il n'y a pas d'explication simple, mécanique, toute faite. C'est pourquoi j'insiste beaucoup sur le fait que, quand on veut penser ces trajectoires transclasses, il faut penser des parcours transindividuels, c'est-à-dire qui mettent en jeu les relations entre les individus et, en même temps, la relation entre l'histoire intime et l'histoire collective. Voilà pourquoi, au mythe du *self-made*

man qui se fait tout seul, je substitue la notion de *complexion*, que j'emprunte à Spinoza. *Complectere*, c'est nouer des fils ensemble. Il faut penser un ensemble de fils qui se nouent et se dénouent pour pouvoir tramer une autre existence. Ces fils sont les fils familiaux, les dispositions physiques et mentales acquises, les rencontres, les institutions et les affects. Il faut penser toute cette configuration. C'est la raison pour laquelle je parle de *complexion* plutôt que de *self-made man*. Le *self-made man* donne l'illusion qu'il s'est fabriqué tout seul. Or, un enfant n'a rien, n'est rien. Devenu adulte, il oublie ou il masque parfois tout ce qu'il doit à son milieu, aux relations aux autres. Une *complexion*, ce sont des fils qui nous relient aux autres. Ces fils peuvent être noués, ils peuvent être tendus, ils peuvent être rompus momentanément lorsque l'on prend la porte, ils peuvent être renoués, car nous n'en finissons pas de tisser notre existence, de la nouer et de la dénouer. Voilà pourquoi penser les *complexions* transclasses, c'est introduire une forme de fluidité dans un canevas social, lequel, malgré tout, ne peut pas être radicalement effacé. C'est le point sur lequel je voudrais finir : les parcours des transclasses ne sont pas une panacée. La vraie question qui se pose, ce n'est pas de multiplier le nombre de transclasses, mais de savoir si ce parcours peut être effectué par tous, autrement dit, si on peut abolir cette division en classes. Et j'emploie volontairement le mot de *division*, qui nous voue à des conflits et implique des injustices. La vraie question est de savoir comment réduire ces écarts entre les classes. Les transclasses nous donnent matière à penser, mais ils ne sauraient être la solution. La vraie question donc n'est

pas seulement de savoir comment, pour chacun ou individuellement, échapper au destin déjà écrit, mais comment esquisser finalement un nouveau destin pour tous.

* * *

Questions de la salle

Arthur Dénouveaux⁵ : *Votre propos donne à penser que l'action permet de sortir de sa classe. Est-ce qu'il n'y a pas un moyen de se faire accepter dans sa classe d'arrivée, au risque, sinon, de rester interclasse? En clair, un médiateur n'est-il pas indispensable pour faire changer le regard du transclasse sur lui-même, et aussi pour changer le regard d'autrui?*

Chantal Jaquet : C'est un point que j'ai abordé dans mon livre. Il s'agit de l'accueil réservé à ceux issus d'une autre classe, tel le Bourgeois gentilhomme, que l'ambition de devenir aristocrate rend ridicule. Ce dont il est question, c'est d'amortir le passage. En effet, le milieu d'arrivée peut rejeter le transclasse. Selon la capacité d'accueil et

5. Directeur de cabinet de Stéphane Duroule, Directeur général Assurances France de Covéa.

de métissage de ce milieu, la porte sera plus ou moins ouverte au transclasse, ce qui est décisif. Il y a forcément des contradictions entre l'habitus antérieur des transclasses et celui des héritiers, qui peuvent avoir un réflexe conservateur, d'exclusion. D'où une double exclusion chez certains transclasses, rejetés autant par leur milieu d'origine que par leur milieu d'arrivée. Cette difficulté est réelle. Se pose la question de l'imposture, de la légitimité, de l'infériorité, des complexes dus à l'ignorance des codes, autant de facteurs inhibants, à même de freiner les parcours et de constituer un plafond de verre. Certains vont s'arrêter dans le parcours précisément parce que, d'une part, leur famille les traite de prétentieux, et que, d'autre part, au-delà d'un certain seuil, ils ne se sentent plus à leur place. Les enquêtes révèlent notamment que, même s'il y a beaucoup de transclasses parmi les hauts fonctionnaires, les chefs d'entreprise, etc, dans les cercles très fermés de la bourgeoisie, là où se prennent les décisions, il n'y en a aucun. Les sphères symboliques du haut pouvoir leur sont parfaitement fermées.

Changer son regard sur soi et le regard d'autrui est un combat permanent. Cela suppose aussi de ne pas partir seul. Ainsi, dans certaines entreprises se mettent en place des groupes de transclasses qui parlent de leurs difficultés, du fait qu'ils n'osent pas sortir du placard et dire d'où ils viennent. Ils ont dissimulé leurs origines pour mieux pouvoir s'intégrer. Au contraire, d'autres transclasses font valoir ce parcours qui permet d'introduire une diversité, de métisser un milieu trop homogène, de le renouveler et de le stimuler par leur inventivité. Les

transclasses peuvent aussi bénéficier parfois d'un accueil favorable de la part de ceux qui veulent se donner bonne conscience, mais aussi parce que leur présence ouvre des horizons à la pensée. Il peut y avoir des héritiers ouverts à cette diversité de parcours ou des héritiers qui, eux aussi, deviennent transclasses dans l'autre sens, parce qu'ils rejettent les valeurs de leur milieu. Mais le problème que vous soulevez est réel.

Jean-Claude Seys ⁶ : *J'ai le sentiment qu'on considère généralement que les transclasses ont la volonté de s'engager dans un long voyage et qu'ils en sont conscients. Mon expérience de chef d'entreprise qui fait du management depuis à peu près soixante ans me fait croire qu'il y a aussi à la base une autre motivation, beaucoup plus courante, celle de progresser. Tout le monde veut progresser, mais pas nécessairement changer de classe. Changer de classe, c'est difficile, il y a énormément d'obstacles. En revanche, je connais beaucoup de gens qui ne refusent pas d'avancer un peu. Une fois le premier pas franchi, on a souvent l'envie ou la possibilité de franchir un second, puis un troisième. Changer de classe n'est pas nécessairement le résultat d'une volonté consciente, mais souvent d'un développement qui se produit au gré des opportunités. J'ai eu la chance de diriger pendant trente-cinq ans une mutuelle née dans une zone rurale, en quelque sorte. Quand je suis arrivé, les directeurs étaient presque tous*

6. Président de l'Institut Diderot.

des autodidactes. Très peu de gens avaient dépassé le bac, ce qui ne les empêchait pas d'être très compétents. Les dirigeants avaient au maximum le bac, les chefs de service avaient peut-être le brevet d'études, alors que depuis quelques années, les employés avaient la licence. Une hiérarchie inversée, mais personne dans ce milieu rural, où il y avait très peu d'opportunités, n'avait eu la volonté de changer consciemment de milieu ou de classe.

Chantal Jaquet : Je suis tout à fait d'accord. J'ai insisté sur le fait que cela ne peut pas correspondre à un projet comme il en existe parfois dans les familles d'héritiers, où l'avenir déjà esquissé s'accomplit de façon programmée. Les parcours des transclasses ne sont pas en ligne droite, ce désir est extrêmement confus. Cela peut être le désir des parents ou une volonté d'amélioration ponctuelle de ses conditions matérielles. Ces trajectoires sont plutôt des lignes brisées et ne correspondent pas à une décision. J'ai contesté l'idée d'un volontarisme à même de fabriquer un plan bien défini. J'ai écarté d'emblée la formulation de Sartre, l'idée de projet. Ce sont les héritiers qui peuvent avoir un projet. La famille se dit : « Bon, le fils prendra la succession, nous ferons le nécessaire pour qu'il suive le parcours requis, fasse des études, apprenne des langues, se prépare à la succession. » Pour les transclasses, cela ne se présente jamais sous cette forme. Cela se fait de façon confuse. Au départ, porteur du désir de ses parents, un enfant peut croire que c'est son propre désir, mais c'est un désir avec lequel il aura à se débattre. Finalement, il peut faire un pas, revenir en arrière. Cela se fait par aller-retour. Il peut aussi rencontrer quelqu'un

qui lui met le pied à l'étrier et puis, petit à petit, avoir d'autres aspirations. Il est extrêmement rare que cela se fasse de façon délibérée, mûrement pesée. La plupart de ces trajectoires sont chaotiques. C'est le processus qui mobilise principalement le temps, mais aussi l'espace : on bouge, on va à la ville, on rencontre d'autres personnes, on va se déplacer une nouvelle fois, ce qui peut occasionner de nouvelles rencontres, de nouvelles découvertes à même d'offrir de nouvelles opportunités. Mais cela ne peut pas correspondre à un projet dans la mesure où la précarité initiale, précarité matérielle, mais aussi de l'imaginaire, est telle qu'elle exclut ce type de démarche.

Dominique Guezelou⁷ : *Je suis un transclasse. Mon père a commencé comme mousse à treize ans et a terminé comme chef de marine dans une société de transport fluvial, c'est-à-dire agent de maîtrise. Ma chance a été d'avoir passé en 68 le dernier diplôme de brevet supérieur d'enseignement commercial, ce qui m'a permis d'intégrer une école de commerce et d'en obtenir le diplôme. Ensuite, j'ai fait l'Institut des droits des affaires. Comment m'en suis-je sorti? Parce qu'au début j'ai travaillé dans des entreprises étrangères. La première était une société japonaise de commerce international. Elle m'a guéri de l'orgueil et de la suffisance à la française. Un jour mon patron me pose une question qu'il pose ensuite à dix personnes, dont la standardiste. Vous*

7. Ancien administrateur de CIRIEC France.

imaginez le coup que j'ai pris dans la figure. Ensuite, j'ai travaillé dans différentes entreprises internationales et à chaque fois que j'avais un patron français je m'en allais, parce qu'on passait de l'humain à la technique, on ne s'intéressait plus à l'homme. À 40 ans, j'ai intégré la Caisse des Dépôts. Le patron qui m'a recruté, un homme d'exception, m'a dit : « Vous avez un parcours intéressant, dommage que vous soyez mal diplômé. » Il m'a soutenu, j'ai travaillé auprès du secrétariat général, j'ai terminé comme directeur de la veille stratégique à la direction des retraites. Je m'en suis sorti grâce à mon surnom : Monsieur Carnet d'Adresses. On hésitait à me taper dessus compte tenu de mon carnet d'adresses. Je crois qu'aujourd'hui, ce qui est en cause en France, c'est tout un système qui se positionne en référent indestructible et fait fi des différences culturelles qui existent dans le monde.

Chantal Jaquet : Votre expérience est intéressante précisément parce qu'elle montre comment la stratégie du détour est importante. Un transclasse est un étranger dans son propre pays, il est un immigré de l'intérieur d'une certaine manière. Il est en proie à des codes extrêmement stéréotypés qu'il n'a pas forcément intégrés, ou qu'il n'a pas voulu intégrer pour ne pas avoir la sensation de se renier. Il se heurte à un mur. Le voyage, à travers d'autres expériences, et le contact avec l'étranger, avec l'international, lui permettent de s'apercevoir que ces codes figés, qui apparaissent comme des évidences naturelles, ne sont malgré tout que des codes. Il se rend compte que l'on

peut avoir d'autres codes, plus souples et qui permettent de se faire une place, de métisser ou d'introduire la fluidité. Cela permet aussi de relativiser la fascination que l'on peut avoir à l'égard de la bourgeoisie. À vouloir l'intégrer, on finit par s'apercevoir qu'il s'agit d'un dressage des héritiers, mais que ce dressage n'est pas une norme absolue. Il y a d'autres formes de politesse, d'autres formes de valorisation. Un des handicaps de la France c'est qu'on accorde trop de prix aux diplômes. Le diplôme serait un brevet de validité à vie, alors que l'on peut s'endormir sur ses lauriers. Avoir été reçu premier à l'X ne signifie pas être un sphinx pour l'éternité. D'autre part, ce n'est pas parce qu'on a échoué à Polytechnique ou ailleurs que par la suite on ne peut pas développer des aptitudes, des qualités. Il faut prendre en considération les parcours, la diversité des expériences. Votre carnet d'adresses vous a permis de vous faire reconnaître, alors que votre diplôme, en France, n'apparaissait pas aussi prestigieux que d'autres. Il s'agit là d'une forme de désaveu de la manière dont les classes se figent à travers la reconnaissance culturelle, à leur détriment si elles ne font pas appel aux compétences acquises par ceux qui ont d'autres parcours. Il y a aujourd'hui des entreprises qui ouvrent leurs portes à des parcours diversifiés, notamment aux transclasses, précisément parce que l'expérience de vie, la compréhension des différents codes sociaux et les épreuves subies pour s'intégrer sont à même de stimuler l'inventivité et l'initiative, d'éviter un trop grand entre-soi qui produit finalement de la routine. Cette dimension du voyage international permet d'introduire de la diversité dans un milieu trop homogène.

Jean-François Coulomme⁸ : *Je suis moi aussi un transclasse puisque, fils de facteur, je suis aujourd'hui député, mais ce n'est pas pour cette raison que je me définis comme transclasse. Vous avez montré qu'il y a une différence entre le transclasse et le transfuge. Vous avez défini la classe comme une agrégation entre la richesse matérielle, la richesse culturelle, le statut social, les diplômes et le titre en général. Si vous n'avez qu'une seule des caractéristiques d'une classe, vous passez pour un parvenu. D'autre part, ceux de la classe que vous avez quittée vous accusent de trahison. Je vous saurais gré de définir ce qui différencie le transclasse du transfuge.*

Chantal Jaquet : Le fait de quitter sa classe sociale peut apparaître comme une fuite et une trahison, mais il n'y a de trahison que si l'on a promis quelque chose. Or nul ne peut promettre à la naissance de rester dans sa classe. Dans ce sens, on ne peut reprocher à un transclasse de ne pas rester à sa place, dans la classe de sa naissance. Quitter un milieu n'est pas en soi une trahison. La question de la trahison se pose non pas par rapport à un parcours, mais par rapport à l'usage qu'on en fait. De mon point de vue, la question n'est pas d'échapper à sa classe, mais de savoir pourquoi on le fait. La question de la fidélité ou de la trahison d'un transclasse ne se pose qu'au moment où l'on se demande s'il utilise son parcours pour reproduire le même système d'inégalités et d'injustices, pour assigner à leur place ceux qui sont pauvres, qui n'ont pas

8. Député de la Savoie.

de ressources matérielles et culturelles, ou s'il s'en sert pour améliorer les conditions de ceux qui sont restés. C'est ce qui fait la valeur d'un parcours. Est-ce qu'on devient, comme dit Nizan, un chien de garde qui maintient l'injustice sociale en s'attribuant tout le mérite à soi, en se disant que les autres n'avaient qu'à en faire autant? Un chien de garde qui exploite les autres d'autant mieux qu'il connaît leur mode de vie – c'était le cas de certains contremaîtres que l'on recrutait dans les classes populaires parce qu'ils connaissaient bien le moyen de parler aux ouvriers et de les faire plier. Est-ce qu'on devient un chien de garde ou plutôt un lanceur d'alerte? Est-ce qu'on devient un modèle pour d'autres, auxquels on fait la courte échelle? Voilà la vraie question, et c'est une question politique. Ce n'est que sa façon d'agir qui permet ou non de qualifier un transclasse de traître. Pas plus qu'un héritier n'est tenu de rester un héritier, un pauvre n'est tenu de rester pauvre. S'il s'enrichit, ce n'est pas nécessairement une faute. La question morale ou la question politique est centrale, mais pas le passage d'une classe à une autre. Ce qui importe c'est de savoir si ce passage offre un espoir ou, au contraire, ferme la porte à ceux qui ne sont pas passés.

Philippe Luttmann⁹ : *Le sujet est passionnant parce qu'on entre dans l'intimité du fonctionnement de nos sociétés. En même temps, il est perturbant pour au moins deux raisons. La première porte sur la relativité de l'étude*

9. Secrétaire général de l'Association des Juristes d'Assurance et de Réassurance.

du sujet. La seconde sur son caractère multidisciplinaire. En effet, comment étudier la question des transclasses dans l'espace : en France, aux Indes, au Vietnam, par exemple? Comment l'étudier aujourd'hui, il y a cinquante ans, il y a un siècle? A-t-on les outils statistiques pour l'étude d'un tel sujet? Il en va de même pour ce qui est de son caractère multidisciplinaire. Lorsqu'on étudie ce sujet, on a envie d'aller vers la philosophie, la sociologie. Par exemple : peut-on avoir une société sans classes? Est-ce que la classe ne fait pas partie du fonctionnement de l'être humain? Ce sujet ouvre sur des dizaines d'autres.

Chantal Jaquet : D'un point de vue historique, le problème des transclasses ne se pose que dans certaines conditions bien définies. Il suppose une société avec des classes sociales, ce qui n'est pas le cas dans certains pays. En Inde, par exemple, il n'y a pas de classes sociales, mais des castes. Celles-ci imposent une assignation à résidence permanente, on ne peut pas changer de caste. En France, le problème des transclasses ne se pose qu'à partir des XVIII^e et XIX^e siècles, puisqu'avant nous avions les trois ordres. Des trajectoires transclasses ne sont pas concevables dans une telle société. C'est pourquoi la bourgeoisie montante, qui appartenait au tiers état, était aux avant-postes de la Révolution. Elle voulait briser cette société d'ordres qui l'empêchait d'avoir le pouvoir politique, dévolu aux aristocrates, alors que c'était elle qui produisait la richesse économique. C'est donc un problème qui se pose historiquement, d'une part, et géographiquement, d'autre part, selon la nature des sociétés. L'ethnologie et l'anthropologie font état de sociétés sans

classes, comme en Amazonie. Ce sont de petites communautés où les gens vivent d'une manière assez homogène. La société sans classes est aussi le projet élaboré par Marx, qui alimente l'imaginaire politique depuis le XIX^e siècle. Il est clair que le problème ne se pose pas dans les mêmes termes selon les époques et la géographie. Certes, on peut l'approcher de façon historique ou sociologique, en faisant des enquêtes. Mon approche est philosophique, mais n'exclut pas d'autres pistes. S'agissant de trajectoires singulières assez rares, il me fallait des outils à même de m'aider à penser le singulier, puisque la philosophie pense par concepts. Il fallait donc recourir aussi à la littérature et à la sociologie. Toutefois, ce n'était pas suffisant. Par exemple, quand on parle de mobilité sociale, la sociologie n'éclaire pas ces parcours dans la mesure où elle présuppose qu'il y a des mobiles, sans expliquer ce qui les met en mouvement. Voilà pourquoi j'ai élaboré une théorie philosophique qui, loin de se contenter de fournir des enseignements sur les transclasses, permet aussi de penser comment se constituent les individus. Penser des trajectoires suppose de prendre en compte tous les facteurs qui influent sur les individus, c'est-à-dire la famille, la place dans la fratrie, l'orientation sexuelle, le genre, la religion et les conditions historiques, économiques et sociales. C'est pourquoi j'ai mis en place le concept de complexion, qui les imbrique les uns dans les autres. La complexion n'est pas le propre des transclasses. Tout individu dispose d'une complexion qui se façonne au cours de son histoire. Dans mon travail, je crée des outils que d'autres peuvent compléter. Cela étant dit, vous avez raison de souligner que le problème ne se pose pas dans

les mêmes termes en Inde ou au XII^e siècle qu'en France aujourd'hui.

Vincent Moulier¹⁰ : *Indifféremment des conditions du passage, le fait d'être transclasse n'est-il pas lui-même déterminé? Vous avez parlé des modèles qui empêchent le conformisme. À côté des parents et des différentes stratégies familiales, vous avez évoqué les modèles scolaires. Est-ce que finalement on ne tombe pas dans un autre conformisme quand on est transclasse, conscient d'avoir été quelque chose d'autre une partie de sa vie, qui ne disparaît pas quand on intègre une autre classe? En fait, il manque quelque chose, il me semble, dans vos analyses. Pourquoi ne pas évoquer le politiquement correct et toutes ces questions qui bloquent aujourd'hui nos sociétés? Je pense aux réseaux sociaux et au fait que l'information et la notoriété sont devenues d'une importance capitale pour les individus. Est-ce que ce n'est pas cela aussi qui bloque la société? Il y a différents schémas. Il y a des transclasses dont les parents voudraient que leurs enfants restent dans ce conformisme, devenir finalement des chiens de garde, ne pas revendiquer leur classe d'origine.*

Chantal Jaquet : La notion de conformisme me paraît essentielle. La question qui taraude un transclasse est celle de sa posture entre deux milieux. Doit-il se conformer au milieu d'arrivée? Évidemment non, parce que ce qui fait l'intérêt d'un transclasse c'est d'avoir déconstruit

10. Conseiller parlementaire.

une première identité et d'avoir compris comment fonctionnent les codes d'une autre identité, les codes de ceux qui vivent depuis longtemps dans la classe qu'il vient d'intégrer. Ce qui est intéressant dans ce parcours, c'est la manière dont on déconstruit une identité pour s'hybrider, se reconfigurer autrement et décider ensuite de quelle manière on fait valoir ce parcours. Un transclasse a presque toujours un certain recul puisqu'il apprend sur le tard les codes du milieu d'arrivée. Il ne les a pas incorporés de façon mécanique et automatique, comme un héritier pour qui ceux-ci ont une évidence naturelle, et qui n' imagine même pas qu'on puisse se comporter autrement. Le fait de constater qu'il y a des codes divers et de découvrir que les codes de son milieu ne sont pas absolus, cela peut donner une grande liberté : on est libre d'inventer, on se sent investi d'une force critique qui vous ouvre d'autres horizons. Certes, vous pouvez singer les autres, mais il vaut beaucoup mieux chercher une forme d'originalité. Dans mon livre, j'insiste sur un dialogue magnifique, celui de John Edgar Wideman avec son frère : « Suis-je le gardien de mon frère ? » John Edgar Wideman est un jeune garçon noir de la banlieue de Pittsburgh. Sa trajectoire sociale est remarquable par rapport au ghetto. Il devient universitaire puis écrivain, tandis qu'à la suite d'un braquage qui a mal tourné, son frère Roby, plus jeune, va finir condamné à perpétuité. John Edgar semble avoir réussi son parcours, à la différence de son frère dont le parcours semble un échec. Toutefois, lorsqu'il entame ce dialogue, un doute s'insinue peu à peu dans l'esprit de John Edgar. John Edgar a réalisé les aspirations d'intégration et de réussite de sa famille. Devenu

un bourgeois, il a eu une trajectoire conforme à ce qu'on attendait de lui. Mais qu'est-ce que cela a changé? Est-ce qu'au fond, la trajectoire de son frère, qui va passer sa vie en prison où il obtient un diplôme d'ingénieur qui ne lui sert à rien, n'est pas plus authentique? Cette vie ne vaut-elle pas davantage que la sienne? John Edgar ne répond pas à cette question, mais il se la pose. Et, chose intéressante, lorsque John Edgar demande à son frère pourquoi il en est arrivé là, Roby répond qu'il en avait assez de voir ses aînés, les Wideman, être de bons élèves. « Chaque fois que je passais dans la rue, dit-il, j'entendais dire : voilà un Wideman qui sera lui aussi bon à l'école comme ses frères. » Or Roby ne voulait pas être un bourgeois, il voulait être un rebelle. Certes, la voie du rebelle est tout aussi conformiste que celle de l'intégration. Il n'empêche que sa place dans la fratrie est différente et Roby ne veut pas reproduire cette forme de conformisme. C'est pourquoi je dis que la vraie question est : qu'est-ce qu'on fait de ce passage ? Va-t-on se soumettre aux attentes de la société? Ne vaut-il pas mieux essayer de changer les choses, de les faire bouger en reconfigurant les entités figées?

Lara Bigorre¹¹ : *Je me présente surtout comme petite-fille de transclasse, ce que je suis certainement moi aussi un peu. Ma question rebondit sur ce que vous venez de dire sur l'hybridation. Philosophie magazine publie l'édi-to d'une jeune fille qui est en classe préparatoire et se demande si elle peut devenir une bourgeoise. Elle fait toute*

11. Conseillère parlementaire

une réflexion sur cette culture légitime, normée et codifiée, dont les bourgeois n'ont même pas conscience. Vous parlez de passeurs de code, de ces personnes extérieures qui ont conscientisé ces normes et ces codes, pour ensuite les passer. Finalement, n'y a-t-il pas de classes dont l'accès nous sera toujours impossible en dépit de tous les efforts d'hybridation ? Est-ce que finalement ce passage ne reste-t-il pas à la main des dominants, de ceux qui détiennent la culture légitime, de ceux qui peuvent ou non ouvrir ces espaces à ceux qui n'en ont pas les codes ? Cette jeune fille parle justement de la musique classique, de l'opéra et d'une sortie avec son professeur à l'opéra, un domaine culturel pur, où, pour y pénétrer, on n'a besoin d'aucun code, c'est du ressenti, comme pour la musique classique que les gens aiment sans savoir comment et pourquoi. Pourtant, même dans ce domaine, certains savent ce qu'il est légitime d'aimer quand on appartient à une certaine classe. « Oh, s'exclament-ils, comment pouvez-vous aimer le Boléro de Ravel ?! C'est très vulgaire, cela ne se fait pas. » Ce qu'elle n'aurait jamais pu apprendre, dit cette jeune fille, que si elle avait été elle-même bourgeoise. Donc, finalement, ceux qui portent cette culture légitime ne sont-ils pas toujours les seuls à même de permettre aux transclasses de rentrer dans leur classe ?

Chantal Jaquet : Pour commencer, je suis très critique à l'égard de la notion de « culture légitime », ou dite « légitime », – ce qui est déjà différent parce que, en réalité, la culture s'invente et se forge, et justement, s'enfermer dans des codes tue la culture. Si on se met à apprécier mécaniquement une musique, à considérer qu'elle est de

bon goût simplement parce qu'on nous a dit que c'est de la grande musique par rapport à la musique dite populaire, qui serait méprisable, et si un transclasse interiorise cela, je pense que c'est une aliénation grave. Il y a des chants de la classe ouvrière, des musiques ou des récits folkloriques d'une indéniable beauté, qui ont leur valeur intrinsèque. Vous pouvez les aimer comme vous aimez certains morceaux classiques. La notion de légitimité est donc extrêmement problématique. D'autre part, il ne s'agit pas pour un transclasse de reproduire le milieu d'arrivée. Si la nouvelle production débouche sur une reproduction, je n'en vois pas l'intérêt. On a peut-être gagné matériellement, mais on ne s'est pas élevés intellectuellement et moralement. Il faut au contraire profiter de ce parcours pour instaurer une réflexion critique sur le côté étouffant des codes, de la culture dite légitime, et je pense à ces héritiers qui, pour pouvoir inventer, pour pouvoir faire œuvre d'art, ont rompu avec ces codes. La création de la culture et les inventions artistiques supposent précisément cette distance. Il y a des héritiers qui étouffent sous cette culture-là et la rejettent, des héritiers qui, sous l'effet d'une prise de conscience politique, ont eu des parcours en sens inverse. Je pense par exemple aux « établis », qui, tel Robert Linhart, sont allés travailler dans les usines, partager la condition ouvrière et former la conscience de classe des ouvriers. Il ne faut pas croire que l'objectif serait de devenir un héritier. Un héritier qui n'est pas en mesure de se rendre compte que sa position de classe n'est pas légitime, est, de ce point de vue, lui aussi un aliéné. Il confond être et avoir et si, pour être, un individu se sent obligé

d'écraser ceux qu'il considère d'une classe inférieure, il est lui aussi aliéné. Cette culture dite légitime sert souvent à introduire une discrimination, au lieu d'être un espace d'ouverture mentale, de libération par rapport à l'ignorance. Il ne s'agit pas d'aspirer à devenir ce qu'est un bourgeois, sinon il vaut mieux rester chez soi.

André Comte-Sponville¹² : *La notion de culture légitime est bien sûr suspecte, mais il ne faut pas confondre cette prétendue légitimité avec le snobisme. Ce n'est pas parce que le Boléro de Ravel est le plus grand succès commercial de la musique du XX^e siècle, et d'une immense popularité, qu'on se déprécie en l'aimant ! Ce n'est pas « distinguant », dirait Bourdieu. Mais le Boléro n'en reste pas moins un chef-d'œuvre. En fait, je voulais poser une question sur l'évolution des transclasses. J'ai le sentiment qu'il y en a de moins en moins, et c'est ce qui m'inquiète. On vient d'évoquer le rôle formidable des Écoles normales d'instituteurs, qui n'existent plus – remplacées par d'autres structures qui n'ont pas nécessairement le même effet. Je vais vous raconter une anecdote. J'ai arrêté d'enseigner en 1998. J'enseignais à la Sorbonne, à Paris I, comme Chantal Jaquet. Un an ou deux avant mon départ, l'université a recruté un jeune collègue plein d'avenir, Jocelyn Benoist, qui doit avoir quinze ou vingt ans de moins que moi. Quand je l'ai rencontré la première fois, je lui ai demandé comment était l'École Normale*

12. Directeur général de l'Institut Diderot.

Supérieure, du temps où il y était. Il m'a dit : « Très différente de celle que vous avez connue. » Je lui demande en quoi. Il me répond :

« - D'après ce que je crois savoir, du temps où vous y étiez, il y avait, parmi les élèves de la rue d'Ulm, pas mal de fils d'employés, d'ouvriers, de paysans...

- Oui, en effet.

- Il n'y en a quasiment plus.

- Il n'y a plus que des fils ou filles de bourgeois ?

- Non, pas tellement.

- Alors quoi ? Qui sont les élèves ?

- Mais, cher ami, ce sont les enfants de nos collègues. »

J'étais effondré ! Quand l'école échoue, les seuls qui réussissent sont ceux qui ont l'école à la maison, donc les enfants d'enseignants. Pour un républicain, c'est une catastrophe. M'appuyant sur ce souvenir, voilà donc ma question : est-ce qu'en effet il n'y a pas aujourd'hui moins de transclasses qu'hier, que dans les années 50, 60, 70 ? Si le fait est avéré, n'est-ce pas le résultat de l'échec grandissant de l'école ?

Chantal Jaquet : Je suis à même de confirmer le propos de Jocelyn Benoist. Lorsque je suis entrée à l'École Normale Supérieure, les professeurs m'ont dit que j'étais la dernière transclasse à y rentrer puisqu'on avait supprimé les Écoles normales d'instituteurs qui fonctionnaient avec un système de bourses et l'obligation d'une formation en École normale pendant deux ans après le bac. Toutefois, contrairement au sentiment très répandu de déclassement ou d'immobilisme social, les enquêtes sociologiques montrent que le pourcentage n'a pas changé,

c'est-à-dire que sept enfants d'ouvriers sur dix reproduisent le sort de leurs parents. Il faut donc distinguer entre le sentiment ambiant de déclassement et les faits réels. En revanche, ces enquêtes révèlent qu'il y a de moins en moins de transclasses par l'école, qu'il y a une dévalorisation de l'école, dont l'échec est massif. Dans les grandes écoles, il n'y a plus autant d'enfants d'héritiers ni de transclasses. Aujourd'hui, les transclasses arrivent à s'émanciper surtout par l'art, la musique, le sport et aussi par les écoles de commerce et par l'informatique. Ils ne viennent plus des grandes écoles, Science Po, X, ou des écoles d'administration. Les écoles de commerce, qui apparaissent comme moins prestigieuses du point de vue culturel, sont en ce moment plus facilement accessibles. L'informatique, notamment, offre des parcours qui permettent d'avancer un peu, d'aller ensuite dans une autre entreprise... Finalement, le changement de classe se produit par de tels sauts de puce. Le modèle républicain de transclasses par l'école n'existe quasiment plus.

Jean-Claude Seys : *En prolongement de la question d'André Comte-Sponville, la suppression de l'internat dans le secondaire n'est-elle pas en grande partie responsable de cette situation ?*

Chantal Jaquet : Tout à fait. Les internats sont des lieux de brassage social, même si les héritiers n'y vont généralement pas. L'une des fonctions de l'internat, aussi bien dans les lycées que dans les grandes écoles, c'était d'assurer une hétérogénéité, un brassage qui permettait

de rencontrer l'altérité, de constituer un corps à l'intérieur duquel on se reconnaissait malgré la diversité. Il y a à la fois homogénéisation et intégration de la diversité. Bref, cette disparition fait que, parfois, on ne rencontre dans ces structures que des individus du même milieu social. L'absence de mixité sociale et la multiplication des lycées privés font que les enfants de la bourgeoisie ne rencontrent plus des enfants d'ouvriers et ne peuvent plus se représenter leur condition. Ce sont des mondes qui vivent séparés. Il y a une sorte d'apartheid social, mental et culturel, et c'est terrible.

Jean-Claude Seys : *Votre façon de poser les classes n'est-elle pas trop restrictive par rapport à la réalité actuelle? À mon sentiment il n'y a pas que les bourgeois et les classes populaires. J'ai l'impression, moi, qu'il y a vingt-cinq classes différentes, effectivement imperméables les unes aux autres.*

Chantal Jaquet : Le concept de classe peut se comprendre de diverses manières. Les classes ne sont pas homogènes ; néanmoins la différence la plus manifeste est celle qui oppose les classes populaires à la très grande bourgeoisie. C'est très net et on voit bien là l'opposition des intérêts, même si ces deux classes ne sont pas continuellement en lutte, comme le faisait déjà valoir Marx qui, par ailleurs, parlait aussi d'une classe paysanne, d'une classe moyenne, etc., dans un sens descriptif. Cependant, évidemment, il y a des seuils. On peut se trouver au sommet de la classe populaire, par exemple et il y a une distinction entre un petit commerçant et un

saisonnier. Il y a aussi des différences culturelles. Néanmoins, il existe un seuil de revenus économiques qui permet de bien distinguer un prolétaire de quelqu'un qui n'est pas obligé de vendre sa force de travail pour vivre. Il y a, il est vrai, des strates différentes. C'est pourquoi on a introduit la notion de classe moyenne, comme classe intermédiaire. Les parcours se font parfois de classe populaire à petite classe moyenne, de classe moyenne à classe moyenne supérieure, de celle-ci à la petite bourgeoisie et, très rarement, à la grande bourgeoisie. Cela ne veut pas dire pour autant que ce concept soit caduc, comme on l'a proclamé un peu vite parce que, évidemment, on a tout intérêt à dire qu'il n'y a pas d'opposition entre les classes, à donner l'impression que chacun est à sa place et qu'il n'y a pas de réforme à entreprendre pour tempérer les inégalités. J'insiste bien sur le fait que la classe n'est pas une catégorie statique. La classe a une fluidité. Les transclasses le prouvent. Si on en parle aujourd'hui, cela signifie bien qu'il y a des passages et des redéfinitions à opérer.

Retrouvez l'intégralité du débat en vidéo sur
www.institutdiderot.fr

Les publications de l'Institut Diderot

Dans la même collection

- L'avenir de l'automobile - Louis Schweitzer
- Les nanotechnologies & l'avenir de l'homme - Etienne Klein
- L'avenir de la croissance - Bernard Stiegler
- L'avenir de la régénération cérébrale - Alain Prochiantz
- L'avenir de l'Europe - Franck Debié
- L'avenir de la cybersécurité - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la population française - François Héran
- L'avenir de la cancérologie - François Goldwasser
- L'avenir de la prédiction - Henri Atlan
- L'avenir de l'aménagement des territoires - Jérôme Monod
- L'avenir de la démocratie - Dominique Schnapper
- L'avenir du capitalisme - Bernard Maris
- L'avenir de la dépendance - Florence Lustman
- L'avenir de l'alimentation - Marion Guillou
- L'avenir des humanités - Jean-François Pradeau
- L'avenir des villes - Thierry Paquot
- L'avenir du droit international - Monique Chemillier-Gendreau
- L'avenir de la famille - Boris Cyrulnik
- L'avenir du populisme - Dominique Reynié
- L'avenir de la puissance chinoise - Jean-Luc Domenach
- L'avenir de l'économie sociale - Jean-Claude Seys
- L'avenir de la vie privée dans la société numérique - Alex Türk
- L'avenir de l'hôpital public - Bernard Granger
- L'avenir de la guerre - Henri Bentegeat & Rony Brauman
- L'avenir de la politique industrielle française - Louis Gallois
- L'avenir de la politique énergétique française - Pierre Papon
- L'avenir du pétrole - Claude Mandil
- L'avenir de l'euro et de la BCE - Henri Guaino & Denis Kessler
- L'avenir de la propriété intellectuelle - Denis Olivennes
- L'avenir du travail - Dominique Méda
- L'avenir de l'anti-science - Alexandre Moatti
- L'avenir du logement - Olivier Mitterrand
- L'avenir de la mondialisation - Jean-Pierre Chevènement
- L'avenir de la lutte contre la pauvreté - François Chérèque
- L'avenir du climat - Jean Jouzel
- L'avenir de la nouvelle Russie - Alexandre Adler
- L'avenir de la politique - Alain Juppé

- L'avenir des Big-Data - Kenneth Cukier & Dominique Leglu
- L'avenir de l'organisation des Entreprises - Guillaume Poitrinal
- L'avenir de l'enseignement du fait religieux dans l'École laïque - Régis Debray
- L'avenir des inégalités - Hervé Le Bras
- L'avenir de la diplomatie - Pierre Grosser
- L'avenir des relations Franco-Russes - S.E Alexandre Orlov
- L'avenir du Parlement - François Cornut-Gentille
- L'avenir du terrorisme - Alain Bauer
- L'avenir du politiquement correct - André Comte-Sponville & Dominique Lecourt
- L'avenir de la zone euro - Michel Aglietta & Jacques Sapir
- L'avenir du conflit entre chiïte et sunnites - Anne-Clémentine Larroque
- L'Iran et son avenir - S.E Ali Ahani
- L'avenir de l'enseignement - François-Xavier Bellamy
- L'avenir du travail à l'âge du numérique - Bruno Mettling
- L'avenir de la géopolitique - Hubert Védrine
- L'avenir des armées françaises - Vincent Desportes
- L'avenir de la paix - Dominique de Villepin
- L'avenir des relations franco-chinoises - S.E. Zhai Jun
- Le défi de l'islam de France - Jean-Pierre Chevènement
- L'avenir de l'humanitaire - Olivier Berthe - Rony Brauman - Xavier Emmanuelli
- L'avenir de la crise du Golfe entre le Qatar et ses voisins - Georges Malbrunot
- L'avenir du Grand Paris - Philippe Yvin
- Entre autonomie et Interdit : comment lutter contre l'obésité ?
Nicolas Bouzou & Alain Coulomb
- L'avenir de la Corée du Nord - Juliette Morillot & Antoine Bondaz
- L'avenir de la justice sociale - Laurent Berger
- Quelles menaces numériques dans un monde hyperconnecté ? - Nicolas Arpagian
- L'avenir de la Bioéthique - Jean Leonetti
- Données personnelles : pour un droit de propriété ?
Pierre Bellanger et Gaspard Koenig
- Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ? - Pierre Vermeren
- Turquie : perspectives européennes et régionales - S.E. Ismail Hakki Musa
- Burn out - le mal du siècle ? - Philippe Fossati & François Marchand
- L'avenir de la loi de 1905 sur la séparation des Églises et de l'État.
Jean-Philippe Hubsch
- L'avenir du bitcoin et du blockchain - Georges Gonthier & Ivan Odonnat
- Le Royaume-Uni après le Brexit
Annabelle Mourougane - Frédéric de Brouwer & Pierre Beynet
- L'avenir de la communication politique - Gaspard Gantzer
- L'avenir du transhumanisme - Olivier Rey
- L'économie de demain : sociale, solidaire et circulaire ?
Géraldine Lacroix & Romain Slitine
- La transformation numérique de la défense française - Vice-amiral Arnaud Coustillière
- L'avenir de l'indépendance scientifique et technologique française
Gérard Longuet
- L'avenir du Pakistan - Ardavan Amir-Aslani
- Le corps humain et sa propriété face aux marchés - Sylviane Agacinski
- L'avenir de la guerre économique américaine - Ali Laïdi
- Construire l'économie de demain - Jean Tirole
- L'avenir de l'écologie... et le nôtre - Luc Ferry
- La vulgarisation scientifique est-elle un échec ? - Étienne Klein

- Les trois utopies européennes - Francis Wolff
- L'avenir des Juifs français - Haïm Korsia
- Comment faire face à la pénurie et à la hausse des prix des matières premières ? Philippe Chalmin
- Changement climatique : comprendre et agir - Christian de Perthuis
- L'avenir du féminisme - Caroline Fourest
- Le ressentiment contemporain menace-t-il la Démocratie ? - Cynthia Fleury
- Les nouvelles lignes d'affrontement dans un monde numérisé : l'ère des frontières.com - Nicolas Arpagian
- Comment manager la génération Z ? - Pascal Broquard
- Les dangers du « wokisme » - Jean-François Braunstein
- La dépression, mal du siècle ? - Hugo Bottemanne
- L'avenir du posthumanisme ou les limites de l'humain - Jean-Michel Besnier
- Transgenres et conséquences : Les transitions juvéniles et la responsabilité des adultes - Claude Habib

Les Déjeuners / Dîners de l'Institut Diderot

- La Prospective, de demain à aujourd'hui - Nathalie Kosciusko-Morizet
- Politique de santé : répondre aux défis de demain - Claude Evin
- La réforme de la santé aux États-Unis : quels enseignements pour l'assurance maladie française ? - Victor Rodwin
- La question du médicament - Philippe Even
- La décision en droit de santé - Didier Truchet
- Le corps ce grand oublié de la parité - Claudine Junien
- Des guerres à venir ? - Philippe Fabry
- Les traitements de la maladie de Parkinson - Alim-Louis Benabib
- La souveraineté numérique - Pierre Bellanger
- Le Brexit et maintenant - Pierre Sellal
- Les Jeux paralympiques de Paris 2024 : une opportunité de santé publique ? Pr François Genet & Jean Minier - Texte écrit en collaboration avec Philippe Fourny
- L'intelligence artificielle n'existe pas - Luc Julia
- Cyber : quelle(s) stratégie(s) face à l'explosion des menaces ? Jean-Louis Gergorin & Léo Issac-Dognin
- La puissance publique face aux risques - François Vilnet & Patrick Thourot
- La guerre des métaux rares - La face cachée de la transition énergétique et numérique - Guillaume Pitron
- Comment réinventer les relations franco-russes ? - Alexandre Orlov
- La république est-elle menacée par le séparatisme ? - Bernard Rougier
- La révolution numérique met-elle en péril notre civilisation ? - Gérald Bronner
- Comment gouverner un peuple-roi ? - Pierre-Henri Tavoillot
- L'eau enjeu stratégique et sécuritaire - Franck Galland
- Autorité un «enjeu pluriel» pour la présidentielle 2022 ? - Thibault de Montbrial
- Manifeste contre le terrorisme islamiste - Chems-eddine Hafiz
- Reconquérir la souveraineté numérique Matthieu Bourgeois & Bernard de Courrèges d'Ustou
- Le sondage d'opinion : outil de la démocratie ou manipulation de l'opinion ? Alexandre Dézé
- Le capitalisme contre les inégalités - Yann Coatanlem
- Franchir les limites : transitions, transgressions, hybridations - Claudine Cohen
- Migrations, un équilibre mondial à inventer - Catherine Withol de Wendon

- Insécurité alimentaire et changement climatique : les solutions apportées par les biotechnologies végétales - Georges Freyssinet
- L'avenir de la gauche française - Renaud Dely

Les Notes de l'Institut Diderot

- L'euthanasie, à travers le cas de Vincent Humbert - Emmanuel Halais
- Le futur de la procréation - Pascal Nouvel
- La République à l'épreuve du communautarisme - Eric Keslassy
- Proposition pour la Chine - Pierre-Louis Ménard
- L'habitat en utopie - Thierry Paquot
- Une Assemblée nationale plus représentative - Eric Keslassy
- Où va l'Égypte ? - Ismaïl Serageldin
- Sur le service civique - Jean-Pierre Gualazzi
- La recherche en France et en Allemagne - Michèle Vallenthini
- Le fanatisme - Texte d'Alexandre Deleyre présenté par Dominique Lecourt
- De l'antisémitisme en France - Eric Keslassy
- Je suis Charlie. Un an après... - Patrick Autréaux
- Attachement, trauma et résilience - Boris Cyrulnik
- La droite est-elle prête pour 2017 ? - Alexis Feertchak
- Réinventer le travail sans l'emploi - Ariel Kyrou
- Crise de l'École française - Jean-Hugues Barthélémy
- À propos du revenu universel - Alexis Feertchak & Gaspard Koenig
- Une Assemblée nationale plus représentative - *Mandature 2017-2022* - Eric Keslassy
- L'avenir de notre modèle social français - Jacky Bontems & Aude de Castet
- Handicap et République - Pierre Gallix
- Réflexions sur la recherche française... - Raymond Piccoli
- Le système de santé privé en Espagne : quels enseignements pour la France ? Didier Bazzocchi & Arnaud Chneiweiss
- Le maquis des aides sociales - Jean-Pierre Gualazzi
- Réformer les retraites, c'est transformer la société - Jacky Bontems & Aude de Castet
- Vers un droit du travail 3.0 - Nicolas Dulac
- L'assurance santé privée en Allemagne : quels enseignements pour la France ? Arnaud Chneiweiss & Nadia Desmaris
- Repenser l'habitat. Quelles solidarités pour relever le défi du logement dans une société de la longévité ? - Jacky Bontems & Aude de Castet
- De la nation universelle au territoire-monde - L'avenir de la République dans une crise globale et totale - Marc Soléry
- L'intelligence économique - Dominique Fonvielle
- Pour un Code de l'enfance - Arnaud de Belenet
- Les écoles de production - Agnès Pannier-Runacher
- L'intelligence artificielle au travail - Nicolas Dulac Gérardot
- Une Assemblée nationale plus représentative ? - *Mandature 2022-2027* - Eric Keslassy
- L'homme politique face aux diktats de la com - François Belley

Les Colloques de l'Institut Diderot

- L'avenir du progrès
- Les 18-24 ans et l'avenir de la politique
- L'avenir de l'Afrique
- Les nouvelles stratégies de prévention pour vivre et vieillir en bonne santé

Devenir transclasse : Comment échapper aux destins déjà écrits ?

Le concept de « transclasse » s'applique aux individus qui, seuls ou en groupe, changent de classe sociale, dans un sens comme dans l'autre.

Bien que ces parcours soient aujourd'hui de plus en plus considérés comme des exceptions, ils posent une question fondamentale concernant la part de déterminisme social dans notre vie, en particulier lorsque le milieu d'origine est défavorisé.

Les statistiques montrent, en effet, que la reproduction des inégalités sociales reste très présente dans notre société. Ainsi, certains se demandent si la mise en avant des « transclasses » ne serait pas une manière de minimiser la réalité des luttes de classe. D'autres, si la méritocratie, qui suppose une égalité des chances, reste un modèle viable, ou même si la reproduction sociale n'aurait pas été intentionnellement voulue. Enfin, la question de savoir si la honte peut être un moteur pour surmonter les obstacles sociaux se pose également.

Chantal JAQUET



Chantal JAQUET est professeure de philosophie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, où elle dirige le Centre d'histoire des philosophies modernes, fondatrice de la revue *Philonsorbonne* et directrice de la collection « Les Anciens et les Modernes : études de philosophie » aux éditions Classiques Garnier. Autrice de plus d'une vingtaine d'ouvrages dont *Les transclasses ou la non-reproduction* (PUF, 2014) et *La fabrique des transclasses* (PUF, 2018, avec Gérard Bras).